

■ ■ ■ Les échanges alimentaires mondiaux : essor de l'Asie et l'Amérique du Sud, marginalisation de l'Afrique

Jean-Christophe Debar, FARM

Les échanges jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire mondiale : d'où l'intérêt du dernier rapport statistique de l'OMC, qui permet de dresser un panorama du commerce international de produits alimentaires. Selon l'OMC, l'Union européenne est restée le premier exportateur mondial de nourriture en 2010, devant l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) et le MERCOSUR (Marché commun du cône sud-américain). Depuis dix ans, la croissance du commerce alimentaire mondial provient essentiellement des pays émergents, mais l'Afrique, importatrice nette, ne réalise qu'une part infime des exportations. Ses échanges intra-régionaux sont peu développés et son potentiel agricole est très sous-exploité.

Le rapport *Statistiques du commerce international 2011*, publié en octobre dernier par l'Organisation mondiale du commerce (OMC 2011a), fournit comme à l'accoutumée une masse impressionnante de données brutes, dont on peine, de prime abord, à dégager le sens. Mais une analyse approfondie porte ses fruits. Le passage au peigne fin des multiples tableaux permet de dresser un panorama des échanges mondiaux de produits alimentaires, riche d'enseignements.

En 2010, la valeur des exportations de produits alimentaires s'est élevée à 1 119 milliards de dollars, soit 7,5 % des exportations totales de marchandises. Le rapport apporte de précieux éclairages sur la géographie des échanges et le degré très variable de l'intégration commerciale selon les régions. .

Point important : l'OMC définit comme « produits alimentaires » l'ensemble des produits comestibles, bruts et transformés, destinés à l'alimentation des hommes et des animaux, y compris les animaux vivants, les boissons et les produits de la pêche (poissons, coquillages). Curieusement, cette catégorie inclut également le tabac, y compris sous forme manufacturée. Dans certains cas, les statistiques distinguent les produits alimentaires d'origine agricole et les produits de la pêche.

■ L'Europe, premier exportateur et importateur mondial de produits alimentaires devant l'Asie

En 2010, l'Europe a réalisé plus de 40 % des exportations totales de produits alimentaires, y compris les produits de la pêche. Elle devance la région Asie/Océanie¹, qui en fournit 20 %, et l'Amérique du Nord (qui inclut le Mexique), dont la part s'établit à 15 % (*tableau 1, page 2*).

L'Europe est également le premier importateur mondial de produits alimentaires, devant l'Asie/Océanie et l'Amérique du Nord. Si l'on considère le solde des échanges, c'est-à-dire la différence entre les exportations et les importations, l'Amérique centrale et du Sud (hors Mexique) apparaît comme le premier exportateur net de nourriture, devant l'Amérique du Nord.

La palme de premier importateur net de produits alimentaires revient, semble-t-il, à l'Asie/Océanie, devant le Moyen-Orient, mais on manque de statistiques précises pour cette dernière région².

¹ Selon l'OMC, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont exporté pour 38 milliards de dollars de produits alimentaires en 2010. L'Asie, hors Océanie, aurait donc réalisé environ 17 % des exportations alimentaires mondiales.

Tableau 1 : Echanges mondiaux de produits alimentaires (y compris les produits de la pêche), par région, en 2010 (milliards de dollars)

| | Exportations | Importations | Solde |
|-----------------------------------|---------------|---------------|-------|
| Europe | 485 (43 %) | 491 (44 %) | -6 |
| Asie/Océanie | 226 (20 %) | 256 (23 %) | -30 |
| Amérique du Nord | 167 (15 %) | 138 (12 %) | 29 |
| Amérique centrale et du Sud | 146 (13 %) | 47 (4 %) | 99 |
| Afrique | 44 (4 %) | 62 (5 %) | -18 |
| Moyen-Orient | ND | 68 (6 %) | ND |
| Communauté des Etats indépendants | ND | 50 (4 %) | ND |
| Régions non spécifiées | 0 | 7 (1 %) | -7 |
| Monde | 1 119 (100 %) | 1 119 (100 %) | 0 |

ND : non disponible. Source : FARM d'après OMC

L'Afrique - soit l'ensemble du continent africain, selon l'OMC - accuse également un déficit de ses échanges alimentaires, de l'ordre de 18 milliards de dollars. Elle contribue pour seulement 4 % aux exportations mondiales de produits agricoles (alimentaires et autres), alors qu'elle cultive 18 % des terres arables du globe. L'agriculture africaine affiche ainsi de piètres performances, eu égard à son énorme potentiel, très sous-exploité (Blein et al. 2008).

■ L'importance très inégale des échanges régionaux

Les chiffres ci-dessus ne rendent pas compte de l'importance des échanges régionaux, inclus dans la valeur totale des flux commerciaux. Selon nos estimations, 57 % des exportations alimentaires ont lieu au sein de chaque grande région, contre 53 % pour l'ensemble des exportations de marchandises (tableau 2). La part des exportations intra-régionales dans le commerce de produits alimentaires frôle 80 % pour l'Europe, mais ne dépasse pas 18 % pour l'Amérique latine. Elle est de 20 % pour l'Afrique.

Ce dernier chiffre est à considérer avec précaution. Il sous-estime certainement le poids réel des échanges régionaux, car le commerce « informel », non enregistré, est très développé en Afrique. Les facteurs qui expliquent la faiblesse du commerce intra-régional africain sont bien identifiés (UNECA 2010, OMC 2011b) : organisation des échanges héritée de

l'époque coloniale, privilégiant le commerce avec l'Europe ; déficience des infrastructures de transport ; part élevée des recettes douanières dans le budget des Etats... Pour nourrir les villes et conforter leur stabilité politique, la plupart des gouvernements ont choisi d'importer des denrées à bas prix en provenance du marché mondial, plutôt que d'investir dans l'agriculture. Certes, il existe en Afrique de nombreux accords commerciaux régionaux, mais les pays signataires échangent beaucoup moins entre eux qu'avec les pays tiers. De plus, les zones couvertes par ces accords commercent peu mutuellement : l'écrasante majorité des exportations hors de ces zones est dirigée non vers d'autres pays africains, mais vers l'Europe, les Etats-Unis et la Chine.

L'exclusion des échanges intra-régionaux dans les statistiques de l'OMC donne une autre image, plus équilibrée, du commerce international. Dans ce cas, en effet, 90 % des exportations mondiales de nourriture proviennent, à parts presque égales (20-25 %), de l'Amérique centrale et du Sud, de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Asie

Tableau 2 : Part des échanges intra-régionaux dans les échanges de produits alimentaires (y compris les produits de la pêche) en 2010

| Pourcentage des exportations intra-régionales dans les exportations de la région | |
|--|------|
| Europe | 79 |
| Asie/Océanie | 56 |
| Amérique du Nord | 41 |
| Amérique centrale et du Sud | 18 |
| Afrique | 20 |
| Moyen-Orient | 60 * |
| Communauté des Etats indépendants | 37 * |
| Monde | 57 |

* Pour l'ensemble des produits agricoles (alimentaires et non alimentaires). Source : FARM d'après OMC

² Le rapport n'indique pas le montant des importations alimentaires du Moyen-Orient. Selon l'OMC, en 2010, le déficit des échanges de « produits agricoles » avoisinait 57 milliards de dollars pour l'Asie/Océanie, 51 milliards de dollars pour le Moyen-Orient et 14 milliards de dollars pour l'Afrique. Les produits agricoles comprennent les produits alimentaires (y compris les produits de la pêche), les produits végétaux et animaux destinés à des usages non alimentaires (cuirs et peaux, caoutchouc, coton, etc.), ainsi que le liège, le bois et la pâte à papier.

Tableau 3 : Exportations de produits alimentaires (y compris les produits de la pêche) par région, hors échanges intra-régionaux, en 2010

| | Valeur (milliards de dollars) | Part dans les exportations mondiales (%) ¹ |
|--|-------------------------------|---|
| Amérique centrale et du Sud | 120 | 25 |
| Europe | 101 | 21 |
| Asie/Océanie | 99 | 21 |
| Amérique du Nord | 99 | 21 |
| Afrique | 35 | 7 |
| Communauté des Etats indépendants | 20 * | 4 * |
| Moyen-Orient | 7 * | 1 * |
| Monde | 481 | 100 |

*Estimation de FARM ¹ Les exportations mondiales excluent les exportations intra-régionales. Source : FARM d'après OMC

(tableau 3). La part de l'Europe (21 %), ainsi calculée, est très inférieure à celle obtenue quand on intègre les échanges intra-régionaux (43 % dans le tableau 1). Inversement, la part des autres régions est plus élevée. Mais, même si l'on exclut le commerce intra-régional, l'Afrique fournit à peine 7 % des exportations mondiales de produits alimentaires.

■ Le poids des accords d'intégration régionale

Le rapport statistique de l'OMC distingue cinq accords d'intégration régionale : l'Union européenne (UE 27), qui comprend vingt-sept pays ; l'Accord de

Tableau 4 : Echanges mondiaux de produits alimentaires (hors produits de la pêche), par accord d'intégration régionale (hors commerce interne), en 2010

| | Exportations | Importations | Solde |
|---------------------------|--------------|--------------|-------|
| UE 27 | 449,8 | 468,9 | -19,0 |
| - Intra | 344,9 | 344,9 | 0 |
| - Extra | 104,9 | 124,0 | -19,0 |
| MERCOSUR | 102,7 | 11,9 | 90,8 |
| - Intra | 7,2 | 6,5 | 0,7 |
| - Extra | 95,5 | 5,4 | 90,1 |
| ALENA | 167,2 | 146,2 | 21 |
| - Intra | 68,2 | 67,9 | 0,3 |
| - Extra | 99,0 | 78,3 | 20,7 |
| ANASE | 100,7 | 57,3 | 43,4 |
| - Intra | 21,3 | 18,0 | 3,3 |
| - Extra | 79,4 | 39,3 | 40,1 |
| Communauté andine | 16,1 | 9,2 | 6,9 |
| - Intra | 1,3 | 1,3 | 0 |
| - Extra | 14,8 | 7,9 | 6,9 |
| Monde | 1 118,7 | ND | ND |
| - Hors intra ¹ | 675,8 | ND | ND |

ND : non disponible ¹ Les exportations « hors intra » excluent les échanges internes de l'UE, du MERCOSUR, de l'ALENA, de l'ANASE et de la Communauté andine. Source : FARM d'après OMC

libre-échange nord-américain (ALENA), qui regroupe le Canada, les Etats-Unis et le Mexique ; le Marché commun du cône sud-américain (MERCOSUR), qui réunit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay³; l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui inclut dix pays⁴ ; et la Communauté andine, formée par la Bolivie, la Colombie, l'Equateur et le Pérou.

Ces cinq accords réalisent trois quarts des exportations alimentaires mondiales, y compris les produits de la pêche. Les échanges internes à ces accords couvrent, à eux seuls, 40 % des exportations mondiales de nourriture. Leurs échanges externes représentent près de 60 % des exportations globales de produits alimentaires, si l'on exclut du total mondial la valeur des échanges internes à ces accords (tableau 4).

L'UE domine le commerce mondial de produits alimentaires, grâce en partie à l'importance de ses échanges internes qui représentent trois quarts de ses exportations et de ses importations de nourriture. Les échanges internes de l'ALENA sont élevés mais minoritaires (environ 40 % des exportations et des importations alimentaires). L'ANASE est encore moins intégrée : son commerce intérieur équivaut à 20 % des importations et 30 % des exportations alimentaires. Le MERCOSUR exporte très peu en son propre sein (7 % des exportations alimentaires), mais achète beaucoup aux pays tiers (55 % des importations alimentaires). La Communauté andine échange essentiellement avec le reste du monde : seuls 7 % de ses exportations et 14 % de ses importations alimentaires ont lieu entre ses Etats membres.

Les statistiques disponibles permettent d'affiner l'analyse en excluant les produits de la pêche. Hors échanges intra-régionaux, l'UE est le premier exportateur mondial de produits agricoles à usage alimentaire, avec plus de 100 milliards de dollars (tableau 5, page 4). Le MERCOSUR et l'ALENA exportent le même montant (94 milliards de dollars), devant l'ANASE (64 milliards).

L'Union européenne est aussi le premier importateur de produits alimentaires d'origine agricole, devant l'ALENA et l'ANASE. Ses achats (101 milliards de

³ Le MERCOSUR compte en outre six pays associés : Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela. Dans le rapport de l'OMC, les échanges des quatre pays fondateurs avec les six pays associés ne sont pas comptabilisés comme des échanges internes au MERCOSUR.

⁴ Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam.

Tableau 5 : Echanges mondiaux de produits alimentaires (hors produits de la pêche) par accord d'intégration régionale, échanges internes exclus, en 2010 (milliards de dollars)

| | Exportations | Importations | Solde |
|--------------------|--------------|--------------|-------|
| UE 27 | 101 | 101 | 0 |
| MERCOSUR | 94 | 4 | 90 |
| ALENA | 94 | 64 | 30 |
| ANASE | 64 | 36 | 28 |
| Communauté andine | 12 | 7 | 5 |
| Autres | 233 | ND | ND |
| Monde ¹ | 598 | ND | ND |

ND : non disponible ¹ Les exportations mondiales excluent les échanges internes de l'UE, du MERCOSUR, de l'ALENA, de l'ANASE et de la Communauté andine. Source : FARM d'après OMC

dollars en 2010) sont très supérieurs à ceux de l'ALENA (64 milliards), de la Chine hors Hong Kong (55 milliards) et du Japon (50 milliards).

La perspective change si l'on considère le solde des échanges. L'excédent enregistré par le MERCOSUR, premier exportateur net de produits agricoles alimentaires (90 milliards de dollars), est triple de celui de l'ALENA (30 milliards). L'ANASE (28 milliards) fait presque jeu égal avec l'ALENA. Fait notable, l'UE a pratiquement équilibré ses échanges alimentaires en 2010, alors qu'ils étaient auparavant fortement déficitaires. Le Japon est le premier importateur net de nourriture, avec un déficit, hors produits de la pêche, de 47 milliards de dollars, double de celui de la Chine (24 milliards).

La comparaison des statistiques historiques du commerce international éclaire sur les dynamiques en cours. La part de l'UE dans les échanges mondiaux de produits agricoles alimentaires a sensiblement diminué, de 20 % en 2006 à 17 % en 2010. Ce recul a bénéficié au MERCOSUR et à l'ALENA, et plus encore, en termes relatifs, à l'ANASE (tableau 6).

Il n'y a pas de statistiques disponibles sur les échanges alimentaires relatifs aux accords

Tableau 6 : Evolution de la part des exportations mondiales de produits alimentaires (hors produits de la pêche), échanges internes exclus (%)

| | 2006 | 2010 |
|-------------------|------|------|
| UE 27 | 20,2 | 16,9 |
| MERCOSUR | 14,8 | 15,7 |
| ALENA | 14,7 | 15,7 |
| ANASE | 8,8 | 10,7 |
| Communauté andine | 2,4 | 2,1 |
| Autres | 39,1 | 38,9 |
| Monde | 100 | 100 |

Source : FARM d'après OMC

commerciaux en vigueur en Afrique. Comme noté précédemment, l'ensemble des exportations africaines de produits alimentaires vers le reste du monde, hors échanges intra-régionaux, ne représentent que 7 % des exportations mondiales de ces produits.

La prolifération, sur tous les continents, d'accords d'intégration régionale (près de 300 en 2010) soulève plusieurs questions. Le débat sur les mérites comparés du régionalisme et du multilatéralisme divise les économistes, inquiets de l'impact potentiellement négatif, sur les pays tiers, des préférences octroyées dans le cadre des accords commerciaux régionaux. Selon des données récentes, cet impact est relativement modeste (OMC 2011b)⁵. Mais la crise économique actuelle fait craindre à certains un retour du protectionnisme : ainsi les pays du MERCOSUR ont décidé, le 21 décembre 2011, d'augmenter temporairement leurs taxes d'importation sur près de 140 produits provenant de l'extérieur de la zone, pour compenser « les déséquilibres commerciaux provoqués par la conjoncture économique internationale » (Le Monde 2011). En février 2012, l'Argentine a instauré des mesures de contrôle des importations, applicables également aux marchandises provenant des autres pays membres du MERCOSUR (ICTSD 2012).

■ L'essor des pays émergents

Le rapport statistique de l'OMC ne fournit pas de données sur les échanges alimentaires par pays selon leur niveau de développement économique. On peut cependant estimer la valeur des flux commerciaux pour les « économies avancées » et les « économies émergentes et en développement » telles que définies par le Fonds monétaire international, avec quelques modifications⁶. La catégorie des économies avancées regroupe ici l'UE 27, l'Islande, la Norvège, la Suisse, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud, Hongkong et Singapour (hors réexportations), Taïwan et Israël.

⁵ Toutes marchandises confondues, la part des échanges mondiaux (y compris le commerce intra-UE) bénéficiant de préférences tarifaires dans le cadre d'accords commerciaux régionaux était de 30 % en 2009. Ce chiffre tombe à 16 % si l'on exclut les échanges intra-UE. Ces estimations n'intègrent pas les préférences accordées par les accords commerciaux non réciproques, signés principalement entre pays développés et pays en développement.

⁶ Dans la classification du FMI, les pays d'Europe centrale et orientale membres de l'Union européenne – Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie – sont considérés comme des pays émergents. Dans les estimations présentées ici, ils sont inclus, comme les autres pays de l'UE, dans la catégorie des économies avancées.

Selon nos estimations, la croissance des échanges de produits alimentaires, depuis dix ans, provient essentiellement des pays émergents. Entre 2000 et 2010, la part des économies émergentes et en développement dans les exportations mondiales de produits alimentaires (y compris les produits de la pêche) est passée de 31 % à 40 %. Cette part est nettement supérieure à celle des échanges intra-UE (31 %) et celle des exportations des économies avancées, hors échanges intra-UE (29 %) (tableau 7).

Tableau 7 : Evolution des exportations mondiales de produits alimentaires (y compris les produits de la pêche), par catégorie de pays (milliards de dollars)

| | 2000 | 2010 |
|---|-------|--------|
| Economies avancées | | |
| Total | 295,7 | 674,2 |
| - Hors intra-UE | 152,5 | 329,3 |
| UE 27 | 189,4 | 449,8 |
| - Intra | 143,2 | 344,9 |
| - Extra | 46,2 | 104,9 |
| Etats-Unis | 54,3 | 112,3 |
| Canada | 17,6 | 37,2 |
| Australie | 12,6 | 21,9 |
| Nouvelle-Zélande | 5,8 | 16,4 |
| Economies émergentes et en développement | | |
| Total | 135,6 | 444,5 |
| Brésil | 12,8 | 60,8 |
| Chine | 13,6 | 44,2 |
| Argentine | 11,5 | 33,7 |
| Indonésie | 5,5 | 25,6 |
| Thaïlande | 9,9 | 25,0 |
| Malaisie | 5,4 | 23,6 |
| Inde | 5,4 | 18,3 |
| Mexique | 8,2 | 17,7 |
| Turquie | 3,5 | 11,9 |
| Russie | 3,8 | 11,6 |
| Autres | 56 | 172,1 |
| Monde | 431,3 | 1118,7 |
| - Hors intra-UE | 288,1 | 773,8 |

Source : FARM d'après OMC

En 2010, les dix principaux pays émergents exportateurs de produits alimentaires étaient le Brésil, la Chine, l'Argentine, l'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie, l'Inde, le Mexique, la Turquie et la Russie. Ces dix pays réalisaient 24 % des exportations alimentaires mondiales, échanges intra-UE compris (35 % hors échanges intra-UE).

La hausse de la consommation alimentaire dans les pays émergent est un puissant moteur de croissance des échanges. Selon nos estimations, entre 2000 et 2010, la progression des importations des économies émergentes et en développement a été à l'origine de plus de 40 % de la hausse des exportations alimentaires mondiales. Les 60 % restants

s'expliquent par l'augmentation des échanges intra-UE, pour environ 30 %, et la hausse des importations des économies avancées, hors échanges intra-UE, pour également 30 %.

Les dix principaux pays émergents importateurs de produits alimentaires sont la Chine, la Russie, le Mexique, la Malaisie, l'Arabie saoudite, l'Inde, l'Indonésie, les Emirats arabes unis, l'Egypte et la Thaïlande. Depuis 2000, ces pays ont absorbé environ 30 % de l'augmentation des exportations alimentaires mondiales, échanges intra-UE compris (40 % si l'on exclut les échanges intra-UE).

La Chine est un importateur majeur de nourriture. Selon l'OMC, entre 2005 et 2010, les importations alimentaires chinoises ont pratiquement triplé, à 60 milliards de dollars (tableau 8). Cette hausse a

Tableau 8 : Evolution des importations de produits alimentaires (y compris les produits de la pêche) de la Chine, par principaux fournisseurs (millions de dollars)

| | 2005 | 2010 |
|--|-----------------|-----------------|
| Amérique centrale et du Sud | 7,28 (33,8 %) | 18,90 (31,7 %) |
| Asie/Océanie¹ | 5,85 (27,2 %) | 15,96 (26,8 %) |
| Amérique du Nord | 5,40 (25,1 %) | 18,29 (30,7 %) |
| Europe | 1,47 (6,8 %) | 3,89 (6,5 %) |
| Communauté des Etats indépendants | 1,15 (5,3 %) | 1,43 (2,4 %) |
| Afrique | 0,36 (1,7 %) | 0,84 (1,4 %) |
| Moyen-Orient | 0,04 (0,1 %) | 0,25 (0,5 %) |
| Monde | 21,54 (100,0 %) | 59,56 (100,0 %) |

¹ Y compris Hongkong. Source : FARM d'après OMC

bénéficié en premier lieu à l'Amérique du Nord, qui est devenue le deuxième fournisseur de la Chine, avec une hausse de sa part de marché de 25 % à 31 %. L'Amérique centrale et du Sud est restée le premier exportateur de produits alimentaires vers la Chine, mais sa part de marché est tombée de 34 % à 32 %. La place de l'Afrique dans les importations alimentaires chinoises est restée marginale (1 %), ce qui relativise les inquiétudes souvent exprimées sur l'accaparement du potentiel agricole africain par la Chine, via ses investissements directs sur le continent (Chaponnière *et al.* 2011)⁷.

⁷ Selon l'OMC, les exportations africaines de produits agricoles (alimentaires et non alimentaires) vers la Chine ont presque doublé en valeur depuis 2006, mais leur part dans l'ensemble des exportations agricoles africaines est restée stable, à 4 %. La part des exportations africaines de produits alimentaires destinée à l'Asie a diminué de 11 % en 2005 à 10,4 % en 2010.

■ Conclusion

Le dernier rapport statistique de l'OMC montre le poids prépondérant de l'Europe et de l'Amérique du Nord, l'essor de l'Amérique latine et de l'Asie et la marginalisation de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits alimentaires. Celle-ci est liée à la faiblesse des échanges intra-régionaux africains. Cependant, le fait que l'Amérique du Sud, exportateur majeur de denrées brutes et transformées, a un commerce intérieur, en proportion de ses exportations alimentaires totales, encore moins développé que l'Afrique, met en évidence un autre facteur : la sous-exploitation des énormes capacités productives de l'agriculture africaine. Sur ce point, les accords d'intégration régionale n'ont pas donné l'impulsion escomptée, car ils ont privilégié la réduction des barrières tarifaires au détriment des autres mesures (allègement des procédures douanières, libéralisation des services, ouverture aux investissements, etc.) susceptibles de stimuler plus efficacement les échanges et d'améliorer la compétitivité de l'offre (OMC 2011b).

Beaucoup de gouvernements africains voient dans la construction de marchés régionaux une des clés du développement de l'agriculture et, plus largement, de l'économie (AU/NEPAD 2011). De fait au cours des dix dernières années, l'intégration commerciale au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE, qui regroupe le Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda) a fortement accéléré la croissance économique de la région (FMI 2011).

Ce constat est encourageant car les pays africains veulent approfondir leur intégration commerciale. En juin 2011 ont démarré des négociations visant à créer une grande zone de libre-échange, allant de la Lybie et de l'Égypte jusqu'à l'Afrique du Sud. Cette zone, dite « tripartite », fusionnerait la CAE, la SADC (Communauté du développement de l'Afrique australe) et le COMESA (Marché commun de l'Afrique australe et orientale). Elle engloberait 26 pays, soit près de la moitié du nombre total de pays africains, et 700 millions de consommateurs. Par ailleurs, 15 autres pays, avec une population totale de 300 millions d'habitants, sont regroupés au sein de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), qui s'efforce de mettre en place un marché unique et une politique agricole commune. Lors de leur dernier sommet, tenu à Addis-Abeba du 23 au 30 janvier 2012 sur le thème

« Intensification du commerce intra-africain », les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont décidé de créer, d'ici à 2017, une zone de libre-échange continentale qui réunirait la zone de libre-échange tripartite et les autres accords d'intégration régionale déjà existants (UA 2012).

Mais beaucoup reste à faire pour favoriser l'éclosion d'un véritable marché panafricain et, surtout, accroître la production et la transformation agricoles. L'expansion démographique, l'urbanisation et la montée de la classe moyenne offrent d'énormes débouchés potentiels aux agricultures et aux agro-industries africaines. Encore faut-il que la signature d'accords commerciaux régionaux s'accompagne de la mise en place de politiques incitatives, créant un environnement propice aux investissements et permettant à l'Afrique d'accomplir sa révolution agricole et agroalimentaire. ♦

■ Références

AU/NEPAD (2011), *Revision of the AU/NEPAD African Action Plan 2010-2015: Advancing Regional and Continental Integration in Africa Together through Shared Values. Abridged Report 2010-2012*, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, 2011

Blein R. et al. (2008), *Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, février 2008

Chaponnière J-R. et al. (2011), *Les investissements agricoles de la Chine. Une source d'inquiétudes ?*, in *Afrique contemporaine* n° 237, 2011/1, Ed. De Boeck Université

FMI (2011), *Commerce dans la CAE. La hausse du commerce intrarégional et la baisse des droits de douane conduisent à une accélération de la croissance*, Finance & Développement, volume 48, n° 4, Fonds monétaire international, décembre 2011

ICTSD (2012), *Mercosur Members Wary of New Argentina Import Controls*, Bridges Weekly Trade News Digest, volume 16, n° 5, 8 février 2012

Le Monde (2011), *Le protectionnisme gagne toute l'Amérique du Sud*, 30 décembre 2011

OMC (2011a), *Statistiques du commerce international 2011*, Organisation mondiale du commerce, 2011

OMC (2011b), *Rapport sur le commerce mondial 2011. L'OMC et les accords commerciaux préférentiels : de la coexistence à la cohérence*, Organisation mondiale du commerce, 2011

UA (2012), Communiqué de presse No 05, *Le Vice-président Mwencha tient une conférence de presse sur le Plan stratégique de la Commission de l'UA, la transformation institutionnelle et la*

promotion du commerce intra-africain, Union africaine, 25 janvier 2012

UNECA (2010), *Assessing Regional Integration in Africa IV. Enhancing Intra-African Trade*, United Nations Economic Commission for Africa, 2010

*Jean-Christophe Debar est directeur de FARM.
Contact : jean-christophe.debar@fondation-farm.org*

Notes fait le point sur des sujets d'actualité ou des thèmes de recherche, pour nourrir la réflexion et susciter le débat. Les analyses et les conclusions des auteurs ne reflètent pas nécessairement la position institutionnelle de FARM.



Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde

Adresse postale

91-93, boulevard Pasteur
75710 Paris cedex 15

Adresse physique

100, boulevard du Montparnasse
75014 Paris

www.fondation-farm.org contact@fondation-farm.org